

De: berard.d@bafimmo.com
Envoyé: jeudi 23 juin 2016 13:20
À: 'olivier.louis@safer-paca.com'; 'mairie.eyglies@wanadoo.fr'
Objet: Projet Les terrasses de Boyères - Les Blancs 05600 EYGLIERS
Pièces jointes: 20160623132245952.pdf; 20160623132940928.pdf

8

SCP TOMASI GARCIA & Associés
AVOCATS
Les Terrasses de l'Europe B
Rond-point de l'Europe
05000 GAP
04 92 53 41 33

Bonjour ,

Pour faire suite à notre entrevue de ce matin je vous confirme que :

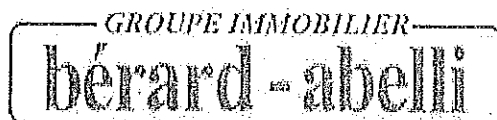
- Je suis d' accord pour enlever dans ma proposition la clause concernant les frais exceptionnels pour la viabilisation , à partir du moment ou conformément à la loi la commune doit les réseaux principaux en limite du domaine public ou si ma solution technique pour le traitement des eaux pluviales est acceptée (infiltration naturelle en bord de voies , réserves pour trop plein avec infiltration linéaire et obligation faite à chaque lot de mettre une cuve de stockage pour les eaux de pluie et neige afin d' utiliser cette eau pour l' arrosage de chaque jardin, plus trop plein avec puit perdu individuel .
- Je suis d' accord pour étudier , en concertation avec la commune , l' intégration de petits hameaux de maisons de village (jumelées) sur certains lots comme je le fait actuellement à Baratier (voir en PJ à titre indicatif ce projet ,
- Utilisation des énergies renouvelables , solaire avec architecture « Bioclimatique » (voir projet E fourni ce matin) , Pompé à chaleur AIR/AIR ou AIR /EAU , Chauffe eau sanitaire THERMODYNAMIQUE . Plus cheminée pour poêle à bois (ou granulés) pour chaque maison .
- Maisons construite traditionnellement de qualité en respectant les normes et règlements actuels notamment pour l' isolation renforcée et l' étanchéité à l' air conformément à la RT 2012 .
- L' Architecture des maisons et les matériaux extérieurs mis en œuvre seront définis d' un commun accord avec la commune , la DDT et l' Architecte des batiments de France .
- Conditions financières préférentielles pour les jeunes ménages primo accédant en résidence principale .
- Construction des maisons en CCMI avec toutes les garanties obligatoires imposées par la loi du 19 /12 /1990 (que peu de constructeurs respectent) avec garantie bancaire de bonne fin de travaux , assurance dommage ouvrages , un seul interlocuteur responsable juridiquement , qualitativement , financièrement et pour les délais . (attestations et engagements fournis ce matin) .
- SI VOUS ME FAITES LE PLAISIR DE RETENIR MA PROPOSITION RAPIDEMENT , je m' engage à déposer ma demande de permis d' aménager AVANT LE 14/07/2016 en respectant les précisions ci-dessus, POUR GAGNER la course contre la montre par rapport à la loi ALUR et pour que ce terrain ne perde pas toute sa valeur . Je vous précise que, conformément au règlement du PLU , je suis en mesure de déposer mon projet sur l' ensemble de la zone AUba , y compris sur les parcelles restantes qui ne font pas partie de la vente des terrains de la succession Francis DURAND .

Je vous remercie pour votre attention et pour le temps que vous avez bien voulu me consacrer ,

Dans l' attente de vos ordres ,

Je vous prie d' agréer , Mesdames , Messieurs , mes sincères salutations .

Dominique BERARD .



Dominique BERARD - Le Gérant
13 Av Maurice Petsche 05100 BRIANCON
0492 21 5930 LD - 0608 97 1465
Email : berard.d@bafimmo.com

acheter

proche

Présentation

Vidéo du Napoléon, à MONTGENÈVRE